



FEDERATION FRIBOURGEOISE
D'APICULTURE

VERBAND FREIBURGISCHER
BIENENZUCHTER

www.ffa-vfb.ch
office@ffa-vfb.ch

PROCES VERBAL

Assemblée des délégués de la Fédération Fribourgeoise d'Apiculture

Le 22 février 2014 à Matran

1. Ouverture de l'assemblée

Camille Boschung, président de la nouvelle société de la Sarine, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes dans son « district ».

Jean-Marie Gachet, président de la FFA/VFB ouvre l'assemblée en présence de 37 personnes (33 membres, 4 hôtes). Il adresse ses salutations au conseiller communal M. Simon Gabaglio et à Mme la conseillère d'Etat Marie Garnier.

Mme la conseillère d'Etat Marie Garnier nous apporte les salutations de la DIAF et remercie la FFA de l'excellente collaboration au bénéfice des abeilles. Elle félicite les apiculteurs d'avoir participé nombreux au cours cantonal à Grangeneuve visant à être préparés au mieux pour combattre le varroa. Dans le même but, elle annonce que, dès maintenant, les importations d'abeilles seront réglementées plus sévèrement. Elle finit sur une note d'espoir en encourageant les apiculteurs « à garder l'objectif sans oublier un regard hors des chemins battus » et leur souhaite « une année douce comme le miel ».

Se sont excusés : M. Pascal Kraysenbühl, chef de service du Service de l'agriculture, Félix Lehmann, André Dupasquier, Jean-François Bourquenoud et Gérald Ruffieux.
Les scrutateurs sont Martine Bapst et Laurent Clément.

2. Présentation de la localité de Matran

M. le conseiller communal Simon Gabaglio nous présente le village de Matran dont le nom est connu depuis 1575. Il se situe à 600 m d'altitude et il a connu depuis les années 80 un fort développement, le faisant passer de région rurale à zone périurbaine, avec une population de plus de 1'500 habitants aujourd'hui. Pour les amateurs de calme et de nature, il y a le sentier des sculptures !

3. Procès verbal de l'AD du 23 février 2013 à Tavel

Transmis avec la convocation et sur Internet, la lecture du procès verbal de la dernière assemblée n'est pas demandée. Il est accepté sans remarques avec les remerciements à l'auteur.

4. Rapport du président (voir Annexe A)

Jean-Marie Gachet présente le rapport annuel du président.

5. Rapport général des 9 sociétés (voir Annexe B)

Emmanuel Migy présente le rapport d'activités des sociétés.

6. Situation financière

Le compte d'exploitation et le bilan 2013, ainsi que le budget 2014 sont présentés par le caissier Nicolas Tornare.

Les comptes ont été vérifiés par deux vérificateurs de la société de la Sarine, et sont reconnus conformes. L'assemblée en donne décharge au caissier.

Quant à la cotisation, sur proposition du comité, elle reste fixée à CHF 2.00 par membre SAR et CHF 1.00 pour les membres de la VDRB (Singine et Lac allemand).

7. Vulgarisation

a) Commission d'élevage (voir Annexe C)

Laurent Clément, responsable cantonal des moniteurs éleveurs, présente le rapport annuel de la station de fécondation du Petit-Mont.

b) Conseillers apicoles (voir Annexe D)

Philippe Barras, responsable cantonal des conseillers apicoles, expose le rapport de la vulgarisation apicole.

c) Commission technique (voir Annexe E)

Serge Jemmely, président de la commission technique, présente le travail et les membres de la commission.

d) Contrôle du miel (voir Annexe F)

Geneviève Gillon, responsable de fédération, présente le rapport annuel.

8. Situation sanitaire (voir Annexe G)

Yves Jaquet, inspecteur apicole cantonal, présente pour la première fois le rapport annuel de l'inspectorat des ruchers.

9. Projet subvention cantonale pour reines d'élevage

Adelheid Mauvilly présente le projet qui a été élaboré avec M. Pascal Kraysenbühl du Service de l'agriculture et qui débutera cette année. Il consiste à subventionner de 15.- la reine d'élevage vendue à un apiculteur fribourgeois. Tout éleveur fribourgeois se rendant à une station de fécondation A sous l'égide d'un moniteur éleveur pourra y participer.

10. Fusion de sociétés (voir Annexe H)

Jean-Marie Gachet présente la fusion de deux de nos sociétés en la nouvelle société de la Sarine et lui souhaite bon succès, même s'il n'y aura pas de contribution financière du canton !

11. Jubilé de la FFA-VFB en 2015 (voir Annexe I)

Raphaël Monney, président du comité d'organisation en place depuis une année, présente le déroulement prévu de la fête, ainsi que les membres du comité et leurs fonctions. Il invite vivement les apiculteurs à faire de la publicité pour cet événement et de participer activement aux lotos destinés à récolter l'argent pour le jubilé.

12. Assemblée des délégués SAR 2015

L'année prochaine, l'assemblée des délégués de la SAR aura lieu dans le canton de Fribourg : le samedi 21 mars 2015 à Grangeneuve.

13. Fixation du lieu de l'AD 2015

La prochaine assemblée des délégués FFA/VFB aura lieu le samedi 21.2.2015 dans la Glâne.

14. Honorariat (voir Annexe J)

Raphaël Monney a donné sa démission du comité FFA/VFB et est remercié chaleureusement par Jean-Marie Gachet pour le travail qu'il y a accompli.

Fin des débats à 15 h, ensuite conférence d'Yves Gavillet, membre de la commission d'élevage SAR, sur les « Ruchers de testage », suivie d'un apéritif offert par la commune de Matran.

Annexe A

Rapport du président pour l'année 2013

Madame la Conseillère d'Etat, Monsieur le représentant de la commune de Matran, Messieurs les représentants de la presse, Mesdames, Messieurs les invités, membres d'honneurs, membres du comité FFA et représentants des sections

Un hiver qui ne finit pas et la neige sur les pissenlits, tel a été le dur réveil de nos abeilles au printemps 2013. Les colonies, très affaiblies par un si long hiver, ont eu de la peine de réunir leurs forces en ce début de saison. Heureusement, l'ennemi numéro un, le varroa destructor, n'a pas eu son dernier mot cette année. Il a certes encore fait des dégâts, mais sans commune mesure avec l'année 2012.

L'aide apportée dans cette lutte par notre office vétérinaire cantonal et les cours mis sur pieds par l'Etat de Fribourg ont un effet très positif sur nos colonies. Les journées de vulgarisation à Grangeneuve ont eu l'effet escompté avec une participation de plus de 50%. La pugnacité de nos apiculteurs a fait le reste.

La parole m'étant donné, je tiens à remercier tous les intervenants dans cette lutte sans merci pour la survie de nos abeilles. En particulier, Madame la Conseillère d'Etat Marie Garnier pour l'écoute qu'elle nous accorde, Messieurs les députés, pour le plébiscite à l'aide demandé par nos apiculteurs, tous les intervenants au cours de Grangeneuve et surtout, nos apiculteurs qui jamais ne baissent les bras.

L'apiculture connaît un regain d'intérêt auprès du grand public. Les journalistes, la classe politique et même les cinéastes ont le sujet à cœur. Nos sociétés d'apiculture, en perte de vitesse et avec des membres vieillissants il y a une dizaine d'années, retrouvent une certaine jeunesse.

Les cours aux débutants dispensés par notre Fédération ont un franc succès auprès des jeunes et surtout auprès des dames qui, de plus en plus, se passionnent pour la cause apicole.

L'aide aux débutants accordé par l'Etat de Fribourg depuis 2008 est certainement le moteur de ce renouveau. Chaque année, plus de 30 personnes suivent nos cours. A ce jour, ce sont plus de 180 candidats qui ont suivi la formation aux débutants. Certes, tous ne deviendront pas apiculteurs, mais le nombre important de jeunes rejoignant nos diverses sections prouve l'efficacité de cette mise en place.

En ce qui concerne le cours de 2014 qui va débiter incessamment, sachez qu'il est complet et que 18 personnes figurent déjà sur une liste d'attente pour 2015.

L'organisation et la dispense de ces cours demandent un travail considérable. Je remercie les conseillers apicoles, moniteurs éleveurs et inspecteurs des ruchers qui participent activement à la mise en place de cette formation. Un merci tout particulier va au département de l'agriculture et à son chef de service Monsieur Krayenbuhl pour le soutien très efficace qu'ils nous accordent.

Cette année, quatre jeunes apiculteurs suivent le cours de formation de conseillers apicole SAR. Pour votre information, ce sont tous des jeunes ayant suivi les cours FFA et bénéficié de l'aide au démarrage. L'efficacité de cette filière est donc confirmée.

Il est difficile pour moi d'énumérer ici toutes les activités déployées au long de l'année par nos sections, et d'ailleurs cela prendrait trop de temps, je ne suis pas accablé des longs discours.

Néanmoins, je tiens à remercier vivement toutes celles et ceux qui œuvrent sans relâche pour que vivent nos sociétés et nos chères abeilles.

Je souhaite à toutes et à tous un bon après-midi et beaucoup de plaisir dans le déroulement de cette assemblée. Un grand merci à tous nos invités nous faisant l'honneur d'être parmi nous. A tous nos apiculteurs, bien du plaisir de retrouver de belles ruches bourdonnantes au printemps et de belles hausses bien remplies l'été venu.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Jean-Marie Gachet

Annexe B

Rapport général des 9 sociétés

Analyse des diverses données reçues des Sociétés apicoles

Le nombre des membres affiliés à la SAR est de 860 membres actifs (y compris le Lac allemand et la Singine affiliés à la VDRB). Il y a eu une augmentation de 20 par rapport à 2012.

Le nombre de colonies est de 8'187 pour un nombre de 726 apiculteurs, ce qui signifie une augmentation de 176 colonies par rapport à 2012.

↪ en 2012 – nb de colonies : 8'011 pour un nombre de 694 apiculteurs

↪ en 2011 – nb de colonies : 8'866 pour un nombre de 722 apiculteurs

(avec mention des pertes de colonies catastrophiques au début de l'hiver fin 2011/2012, source : Sanima/SAgri)

Les membres amis de nos sociétés sont de 163.

↪ en 2012 – 241 membres amis

↪ en 2011 – 200 membres amis

Etat sanitaire

Dans l'ensemble, l'état sanitaire est bon, sauf dans le district de la Broye à Châbles où un cas de loque américaine a été détecté et la zone placée sous séquestre en juillet 2013, ainsi que dans le district de la Singine où une loque américaine et une loque européenne ont été détectées à Alterswil. Dans le district de la Glâne, un cas de loque américaine a été trouvé à Villaraboud. Il y a eu également un cas de loque américaine à Chésalles-sur-Oron/VD (à la frontière des cantons de VD/FR).

Activités de nos sociétés

En 2013, il y a eu 20 réunions régulières, 15 visites de ruches, 8 courses annuelles ou voyages, 6 participations à des marchés (à Morat, Estavayer-le-Lac, Überstorf et Alterswil, ainsi que le salon Goûts et Terroirs à Bulle avec la participation de la FFA, et le comptoir à Payerne), 3 lotos (y compris celui de la FFA), 2 pique-niques (broches familiales), 1 bourse de matériel apicole (renouvelée d'année en année en Singine), ainsi qu'une soirée de la St-Nicolas, une soirée-fondue et plusieurs rencontres amicales (hivernales) avec d'autres sociétés.

A cette panoplie d'activités diverses et appréciées, il y a lieu d'y ajouter les cours d'élevage en Singine et en Veveyse dispensés par des moniteurs éleveurs, et les cours de débutants/vulgarisation donnés par nos conseillers apicoles, tenant compte d'un déficit de moniteurs éleveurs et de conseillers apicole dans les sections du Lac français et de la Broye.

Attentes des sociétés vis-à-vis de notre instance cantonale

- Que la FFA soutienne les apiculteurs dans ce loisir qu'est la pratique de l'apiculture,
- poursuive ses contacts avec les instances fédérales en lien avec l'évolution des maladies touchant les abeilles (divers facteurs sont associés à la perte de nos abeilles),
- vise une notoriété plus affirmée de la Fédération auprès des apiculteurs et du grand public fribourgeois en étant présent sur les marchés, les comptoirs et les événements tout public,
- analyse les rapports annuels en comité pour formuler des objectifs à atteindre,
- finalise les subventions pour l'élevage des reines (le règlement est prêt mais le texte pas encore accepté par le Service de l'agriculture, M. Krayenbühl).

Emmanuel Migy

(Manque le rapport de la société de Marly et environs)

Annexe C

Rapport de la station de fécondation du Petit Mont 2013

2013 nous a joué des tours, en effet, nous avons ouvert la station du Petit Mont pour une pré-fécondation comme les années précédentes, le 18 mai, mais deux semaines dans la neige, cela n'a pas été facile pour les 3 ruches à mâles et la quarantaine de ruchettes bloquées dans ce froid hivernal.

Malgré cela, la moitié des reines a quand même été fécondée !

L'ouverture officielle s'est déroulée le samedi 1 juin, avec la pose de 12 ruches à mâles de la lignée 01P, issu des ruchers de testage.

Je remercie au passage tout le travail des moniteurs éleveurs et des apiculteurs qui œuvrent pour cette station.

Nous avons augmenté de 4 ruches à mâles par rapport à 2012 pour garantir une meilleure fécondation des reines.

651 ruchettes ont été déposées dans la station pour 15 jours, c'est environs 100 de moins qu'en 2012 !

Pourquoi cette diminution, difficile de savoir exactement, mais les éleveurs de reines doivent faire attention à la consanguinité et ils ne peuvent pas revenir chaque année.

Nos voisins des autres cantons viennent de temps en temps pour changer de sang dans leurs lignées, mais les frais liés au transport les freinent à revenir annuellement.

Domage pour eux, c'est si beau là-haut !

Merci de votre attention !

Laurent Clément

Annexe D

Rapport de la vulgarisation apicole 2013

Conseillers apicoles : Responsable cantonal : Philippe Barras, La Tour-de-Trême

Effectif : 3 conseillers

Dorthe Eric	1690 Villaz-St-Pierre	pour la Glâne
Barras Philippe	1635 La Tour-de-Trême	pour la Gruyère
Kohler Alain	1732 Arconciel	pour Marly

[5 conseillers apicoles pour la Singine et le Lac allemand (VDRB) :
Franziska Ruprecht, Simon Spengler et Harry Zartl pour la Singine,
Roland Guignard et Philippe Mäder pour le Lac allemand]

Activités :

En 2013 les conseillers apicoles ont eu le plaisir de donner 3 demi-journées de vulgarisation de groupe; 6 demi-journées de cours d'apiculture de base; 1 demi-journée de passeport vacances; 69 heures de vulgarisation individuelle; et ils ont suivi 4 demi-journées de cours de perfectionnement. Ces chiffres ont baissé, cela s'explique par le départ de deux conseillers et le fait que Monsieur Kohler n'a pas souhaité assumer ses fonctions durant l'année 2013.

En 2013, la suite du cours cantonal pour débutants s'est déroulée avec 27 nouveaux candidats et 32 autres qui ont débutés en 2012. La deuxième partie de ce cours, à savoir la partie théorique, s'est déroulée sur quatre mercredi soirs qui ont eu lieu à l'Institut Agricole de Grangeneuve, comme suit :

1er Mercredi : L'anatomie de l'abeille, (Eric Dorthe), Le varroa (David Gremaud)
2ème Mercredi : L'essaimage, essaims et nucléis (Philippe Barras)
3ème Mercredi : Les maladies de l'abeille, (David Gremaud) Travaux de saisons (Eric Dorthe)
4ème Mercredi : Pollinisation (Dominique Ruggli), Produits de la ruche (Philippe Barras)

Ces cours théoriques se sont déroulés dans d'excellentes conditions et avec une très bonne ambiance.

Je remercie très chaleureusement David Gremaud qui a accepté de venir nous apporter son aide afin que ce cours puisse avoir lieu, ainsi que toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de ce cours 2013. Je félicite et remercie tous les conseillers apicoles pour leur engagement, leur dévouement, leur disponibilité et la qualité des conseils qu'ils divulguent tout au long de l'année, bravo et merci !

Je remercie également la direction de l'Institut Agricole de Grangeneuve pour la mise à disposition des locaux et de son infrastructure.

Je relève également le nombre croissant et la satisfaction des participants à ce cours. Le nombre d'inscriptions s'élève à 64 personnes pour 2014, c'est le maximum de participants que l'on puisse accueillir avec l'organisation actuelle !

En cette fin d'année 2013, nous avons reçu la démission d'un conseiller apicole, monsieur Kohler Alain. Ceci est regrettable. Mais la relève est là, trois nouveaux conseillers apicoles entreront en fonction cette année 2014.

Que l'année à venir vous donne entière satisfaction avec vos abeilles et recevez, Mesdames et Messieurs, mes meilleures salutations.

Le responsable cantonal des conseillers apicoles

Philippe Barras

Annexe E

Rapport de la commission technique

Durant l'année 2013, la commission technique s'est rencontrée à deux reprises. A la séance d'automne, nous avons fait connaissance de M. Yves Jaquet, nouveau commissaire apicole. Nous le félicitons pour sa nomination et sommes heureux de travailler avec lui au sein de la cette commission.

Durant ces séances, nous avons débattu des sujets suivants :

Feu bactérien :

- En 2013, le feu bactérien n'a pas fait de dégâts particuliers, vue les températures basses du printemps. Aucune autorisation pour traiter les arbres aux antibiotiques n'a été délivrée au printemps 2013, ce qui est une bonne chose pour l'apiculture. Un nouveau produit contre le feu bactérien est en phase d'essais. Celui-ci ne laisserait pas de résidu dans le miel, chose à suivre.

Produits phytosanitaires :

- Pas de problème important de pertes de colonies connu, dû à l'usage de produits phytosanitaires. Cependant, 2 apiculteurs ont averti le service phytosanitaires pour des pertes de colonies, suite à des traitements fait par des agriculteurs. Des discussions ont eu lieu entre les deux partis, afin d'éviter que cela ne se reproduise.

Un grand merci aux membres de la commission technique, Messieurs André Chassot, Dominique Ruggli, Yves Jaquet, Beat Andrey, Barbara Volery et Jean-Claude Jacquet pour leur dévouement tout au long de l'année.

Serge Jemmely
Président de la commission technique

Annexe F

Rapport annuel du contrôle du miel 2013

En 2013	15 contrôles d'exploitations	(16 en 2012)
	15'520 kg de miel annoncés	(15'344 kg en 2012)
	27'798 labels distribués	(25'360 en 2012)

6 échantillons de miel ont été envoyés pour les analyses. Ils sont bons.

Marie-Claude Nicolet de la section de Marly a démissionné, je la remercie pour tout le travail qu'elle a fait. Pour la Sarine s'adresser à Charly Jacquat de Farvagny.
Je remercie tous les contrôleurs de sections pour leurs travaux effectués en 2013.

Nous allons avoir un cours à Marcelin le 12 avril prochain avec tous les contrôleurs.

Je vous souhaite une bonne année apicole.

Merci.

Geneviève Gillon

[Singine et Lac allemand (VDRB) :

- 22 exploitations apicoles ont été contrôlées en 2013
- pour différentes raisons, 5 apiculteurs n'ont pas participé cette année au programme de label de qualité apisuisse
- les 6 échantillons de miel qui ont été envoyés pour les analyses ont tous été conformes au label d'or
- l'équipe contrôle du miel se compose d'une personne responsable et de 3 contrôleurs
- le cours de formation continue a eu lieu le 25.1.2013 à Zollikofen BE
- ce qui a posé problème cette année, était que, par endroit, la teneur en eau était assez élevée, et surtout en Singine supérieure en fin d'été, du miel avec une teneur en mélézitose trop élevée (« miel béton »)]

Annexe G

Rapport annuel de l'inspection des ruchers 2013

Au mois d'avril 2013, un cours a été donné sur les modes de traitement avec les divers produits recommandés contre le varroa; cours très intéressant et bien suivi.

1/3 des apiculteurs y ont participé et ont bénéficié du rabais de 25 % sur les produits.

Effectif : Au recensement du 2 mai 2013, il y avait 726 apiculteurs pour 8'187 colonies inscrits au SAgr.

Importations : En 2013, il y a eu 40 paquets d'abeilles importés, ceux-ci sont encore chez l'importateur et sont sous séquestre jusqu'à ce printemps; les frais liés sont à la charge de l'importateur.

Epizooties : 3 cas de loque américaine et 1 cas de loque européenne ont été détectés en 2013, 3 groupes d'apiculteurs sont sous séquestre.

Les inspecteurs des ruchers ont contrôlé 260 apiculteurs dans le cadre des contrôles réguliers. L'état sanitaire est bon.

Feu bactérien : L'interdiction de déplacer des abeilles entre le 1^{er} avril et le 30 juin est toujours en vigueur, sauf pour la Broye qui est sans feu bactérien depuis plusieurs années.

Au début 2014, 6 nouveaux inspecteurs ont commencé leur formation, qui est différente. Elle comprend 3 x 3 jours de formation, plus 21 jours de stage en 2014, effectués auprès d'un inspecteur du canton. Je leur souhaite plein de succès pour leur formation.

L'inspecteur des ruchers

Yves Jaquet

Annexe H

Fusion des sociétés Abeille Fribourgeoise et Marly

Nous avons eu en cette fin d'année, le plaisir d'apprendre le mariage de raison de deux sociétés d'apiculture de notre Fédération. En effet, les sociétés de Marly et de l'Abeille Fribourgeoise ont décidé le 29.11.2013 d'unir leurs forces et de donner naissance à la société d'apiculture de la Sarine sous la présidence de Camille Boschung et la vice-présidence de Martine Bapst.

Les deux sociétés, fortes de respectivement 67 et 52 membres, formeront la nouvelle entité qui comptera autour de 120 membres. S'unir pour mieux réussir, tel est certainement la devise de cette toute jeune société de la Sarine.

La Fédération Fribourgeoise d'Apiculture souhaite à son comité et à tous ses membres plein succès dans leurs nouvelles activités apicoles.

Le Président
Jean-Marie Gachet

Annexe I

Présentation 100^{ème} anniversaire de la FFA

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers amis

Pour marquer d'une pierre blanche le 100^{ème} anniversaire de la FFA, le comité d'organisation, que je vous présenterai plus tard, a décidé d'organiser une grande exposition sur le site de Grangeneuve. Cette exposition aura lieu du 24 juin au 27 juin 2015. Je vous invite tous à noter ces dates dans votre agenda.

Normalement, elle se tiendra dans la grande halle de démonstration située au côté nord de la ferme. Le montage se fera le 23 juin. L'exposition sera ouverte au public ainsi qu'aux écoles du mercredi 24 juin au vendredi 26 juin, de 10h00 à 20h00. Nous ferons des communiqués de presse et de la publicité dans les journaux du canton. Bien sûr nous aurons besoin du soutien des conseillers et moniteurs du canton et aussi de tous les apiculteurs. Nous ferons un appel par le biais des sociétés en temps voulu pour trouver des bénévoles pour le montage et la tenue des stands.

Le samedi 27 juin sera la journée officielle de notre 100^{ème} anniversaire pour les apiculteurs et apicultrices de notre Fédération ainsi que pour les invités. Nous prévoyons l'accueil dans le local d'exposition avec cafés, croissants et plus tard apéritif animé en musique. Vers midi nous nous déplacerons au restaurant de Grangeneuve pour le repas officiel. Durant le repas la parole sera donnée aux divers représentants qui souhaitent s'exprimer.

Pour qu'il reste un souvenir de cette journée nous allons éditer une plaquette souvenir qui relatera la vie de nos sections. Nous aimerions que chaque société trouve 4 ou 5 annonceurs afin de couvrir les frais d'imprimerie. Nous pensons aussi faire un verre souvenir.

Pour le repas de cette journée officielle nous prévoyons plus ou moins 300 personnes et j'invite les sociétés à faire de cette journée votre sortie annuelle afin d'en faire profiter le plus de monde possible et que ce soit une grande fête de l'apiculture.

Je remercie vivement les personnes qui m'ont rejoint dans le comité d'organisation soit :

Jean-Marie Gachet, notre président FFA

Geneviève Gillon pour la caisse

Martine Bapst pour le secrétariat

Ursula Fragnière pour aide au secrétariat

Serge Jemmely pour l'exposition

Emmanuel Migy pour le Libretto et sa mise en page

Roland Guignard pour la traduction français-allemand

et Dominique Ruggli de Grangeneuve qui nous rejoindra pour nous permettre la visite du rucher-école et le jardin botanique qui sera juste terminé pour cette occasion.

Je vous remercie de votre attention et j'espère vous rencontrer nombreux à ce 100^{ème}.

Je suis à disposition si vous avez des questions.

Merci à tous !

Raphaël Monney

Président du comité d'organisation

Annexe J

Honorariat Raphaël Monney

La Fédération Fribourgeoise d'apiculture à aujourd'hui le plaisir de décerner la mention de membre d'honneur à l'un de ses membres méritant.

Tombé dans un essaim à l'âge de 9 ans, notre jeune apiculteur s'est pris de passion pour les abeilles dans le rucher de son oncle. Depuis, le virus ne l'a plus quitté. Il affiche aujourd'hui près de 40 ans d'apiculture. Membre de la société d'apiculture de la Veveyse, il en a été le président durant 16 années. Membre du comité de notre Fédération durant autant d'années, il a remis ses fonctions l'année passée « pour laisser la place aux jeunes » comme il se plaît à dire.

Le Président
Jean-Marie Gachet